

L'économie et l'écologie entre science et idéologie

FRANCK-DOMINIQUE VIVIEN

Comment s'explique la parenté étymologique entre économie et écologie ? Que signifie-t-elle ? Comment, en particulier, se traduit-elle dans les rapports entre les deux disciplines ? Au moment où les questions que l'on se pose à propos de l'environnement mettent ces dernières face à face, ces interrogations prennent tout particulièrement sens.

FRANCK-DOMINIQUE VIVIEN
Ceras-Hermes, faculté des sciences économiques et de gestion, université de Reims, 57 bis, rue Pierre-Taittinger, 51096 Reims cedex
Fax : (33) 03 26 05 38 69

On souligne souvent la proximité étymologique des termes écologie et économie, d'*oïkos* + *logos* et d'*oïkos* + *nomos*, des discours sur la langue et sur les règles de la maison. La plupart du temps, c'est pour s'en étonner. Les mots et les choses semblent en effet se contredire. Geneviève Barnaud et Jean-Claude Lefeuvre (1992, p. 102) ou Christian Stoffaës (1993, p. 5), par exemple, pour prendre des représentants des deux communautés scientifiques en présence, parlent de situation et de sémantique paradoxales, puisque ce sont plutôt des oppositions de logique et des conflits d'intérêt qui caractérisent les rapports entre l'économie et l'écologie. D'autres, comme certains tenants de l'*Ecological Economics* (Rapport, 1984), y voient une divine surprise, un signe de bon augure de rapprochements et d'articulations qu'il importe de réaliser pour constituer un savoir théorique intégrateur dans le domaine de l'environnement ou pour répondre aux exigences de ce que devrait être un « développement durable ».

Cette surprise n'a pas lieu d'être, cette proximité étymologique n'est pas fortuite. L'invention du terme « écologie », comme le rappelle Jean-Paul Deléage (1991, p. 63), est due au biologiste allemand Ernst Haeckel (1834-1919), qui le fait figurer à plusieurs reprises dans *Generelle Morphologie der Organismen* qu'il publie en 1866. Lors d'une conférence prononcée à l'université d'Iéna en 1879, Haeckel en propose la définition suivante : « Par œcologie, déclare-t-il, on entend le corps du savoir concernant l'économie de la nature – l'étude de toutes les relations de l'animal à son environnement organique et inorganique [...] – en un mot l'œcologie est l'étude de ces interrelations complexes auxquelles Darwin se

réfère par l'expression de la lutte pour l'existence. » On le voit, c'est sciemment que Haeckel forge le terme écologie en référence au terme économie, appliqué à la nature. Nous reviendrons plus loin et plus en détail sur le sens de cette expression, mais notons qu'il y a là un rapprochement et l'indice d'une relation de dépendance qui ne sont pas anodins. Nous voudrions systématiser ce point de vue et mener une réflexion épistémologique en considérant l'écologie à partir du regard que l'on peut porter sur l'économie. Une telle posture, suggérée par Michel Serres (1972, p. 157), se justifie puisque l'on peut dire qu'il existe un certain nombre d'*inter(ré)férences* entre ces deux savoirs. Entendons par là qu'il y a simultanément des références, des inférences et des interférences entre ces deux domaines de pensée. Plus précisément, nous allons essayer de montrer que, de manière générale, le traitement du scientifique et du politique en économie influence le traitement du scientifique et du politique en écologie. Une influence pouvant être positive ou négative, ce sont deux figures qui s'offrent à nous.

En considérant d'abord l'influence positive, on peut se demander si l'économie ne pourrait pas être un modèle scientifique pour l'écologie, laquelle, depuis l'article d'Arthur Tansley (1935), est – dans les termes au moins¹ – censée prendre aussi les systèmes anthropisés pour objet d'étude. L'économie est souvent présentée comme la seule des sciences sociales à s'être résolument engagée dans une révolution scientifique, voire à l'avoir réalisée. Ainsi, par exemple, l'épistémologue Gilles-Gaston Granger (1990, p. 3) écrit que « de toutes les disciplines visant à décrire et expliquer positivement des faits où l'homme est directement engagé, l'économique est

¹ « We cannot confine ourselves to the so-called 'natural' entities and ignore the processes and expressions of vegetation now so abundantly provided us by the activities of man », écrit Tansley (1935, p. 304).

Cependant, l'écologie écosystémique qui suivra se battra grâce à ce que Raphaël Larrère (1991, p. 87) appelle un « geste d'exclusion de l'homme » : « Ou bien, écrit ce dernier, les hommes sont exclus du champ de l'analyse et leurs interventions sont assimilées aux facteurs de variation dont on repère les effets, mais qui échappent en tant que tels, au domaine d'investigation de l'écologie. Ou bien les hommes sont intégrés, en tant que composants des écosystèmes qu'ils mettent en valeur et qu'ils fréquentent. Mais alors, comme tout élément d'un système, les hommes sont des boîtes noires. »

Cet article reprend le texte d'une communication faite lors des Journées 95 de *Natures-Sciences-Sociétés* organisées autour du thème « Écologie et politique » qui se sont tenues à Paris les 12 et 13 décembre 1995. L'auteur tient à remercier Marcel Jollivet, Bernard Guerrien et Pierre-Benoît Joly pour leurs encouragements et conseils. Il remercie aussi les lecteurs anonymes pour leurs critiques et remarques. Bien évidemment, les avis exprimés ici n'engagent que lui.

Abstract: Economics and ecology, between science and ideology.

The etymological proximity between the terms economics and ecology is often underlined. This link is not by chance. We try to show that it recovers what Michel Serres called an 'inter(re)ference' between those two knowledges. In this time where economics and ecology are more and more confronted and where we can see more and more attempts to conciliate and articulate them, our point of view brings to light a strong link, more or less accepted, between science and ideology.

celle, sans doute, qui paraît la meilleure candidate à obtenir le titre de science ». L'économie est « la reine des sciences sociales », n'hésite pas à écrire de son côté Paul Samuelson (1980, p. 11) dans les premières pages d'un des manuels d'économie les plus lus au monde. Si ce fait était avéré, nous serions en présence d'une histoire exemplaire de la quête de scientificité d'un discours. Dans ce cas, la figure du modèle peut jouer à deux niveaux logiques. À un premier niveau, que l'on peut qualifier d'épistémologique, la figure du modèle porte sur certaines conditions de constitution de la science proprement dite, c'est-à-dire sur les conditions de la séparation entre le scientifique et le politique. C'est ce que nous allons étudier dans une première partie, en rappelant à quelles conditions la science économique est venue se substituer à l'économie politique. À un second niveau, plus théorique, on peut envisager une influence s'effectuant à l'intérieur même du domaine scientifique et portant cette fois sur les méthodes, les théories et les concepts pouvant s'avérer heuristiques pour toute science confrontée à la complexité. C'est là le domaine des concepts nomades, étudié par Isabelle Stengers et al. (1987), des transferts et des synthèses théoriques. Dans une seconde partie, nous considérerons donc l'influence théorique et méthodologique de la science économique sur le développement d'un certain pan de la science écologique.

La seconde figure de l'influence, inverse de la première, est celle du négatif, du contrepoint, de la définition « en creux ». Dans ce cas, il s'agit de se demander si, par certains aspects, l'écologie ne se construit pas en opposition radicale à l'économie. C'est ce que nous étudierons dans une troisième et dernière partie, où nous considérerons l'écologie politique au regard de la science économique. Même si elle reprend des critiques développées par certains courants de pensée économique (les courants marxiste et institutionnaliste notamment), l'écologie politique renvoie aussi dos à dos des théories économiques se présentant comme opposées ou alternatives. C'est, nous semble-t-il, la critique de l'idéologie économique qui constitue l'un des fondements de l'écologie politique.

Bien évidemment, les ensembles théoriques sur lesquels nous allons discuter sont loin d'être homogènes. Même si les français ont pris l'habitude de faire la distinction entre « écologues » et « écologistes », la frontière entre un discours scientifique et un discours militant n'est pas toujours évidente à tracer. L'embarras est aussi de mise quand on cherche à cerner l'écologie politique. On parle volontiers de « mouvance », de « sensibilité », de « puzzle » ou de « nébuleuse » écologique². De même, les économistes ne s'entendent pas sur la définition de ce que sont la science économique et l'économie politique. Et la science et l'idéologie y font bon ménage dans les deux cas. De manière générale, les controverses sont vives de part et d'autre quant aux statuts épistémologiques respectifs des sciences économique et écologique. Les interférences sont donc déjà nombreuses à l'intérieur de ces disciplines. Les inter(ré)férences n'en sont alors que plus difficiles à saisir. Nous ne prétendons donc pas à l'exhaustivité ni à la perfection du

trait. Mais nous croyons à la vertu des regards croisés. Particulièrement, s'ils en rencontrent d'autres.

De l'économie politique à la science économique... et retour

Donner une définition de ce qu'est l'économie est toujours un exercice périlleux. Le terme a de multiples sens. Tantôt il désigne une partie de la réalité des sociétés humaines, tantôt il désigne un savoir. Si les Anglo-Saxons disposent de deux termes (respectivement *economy* et *economics*) pour désigner ces deux aspects, les francophones n'en ont qu'un seul. Si l'on se concentre sur l'examen de ce que recouvre le second terme, d'autres difficultés apparaissent, puisque les économistes emploient indistinctement divers vocables pour désigner leur savoir. Ainsi, par exemple, en l'espace de deux pages de son manuel, Paul Samuelson (1980, p. 7-8) parle indifféremment de science économique, d'économie politique et d'analyse économique. Cependant, au-delà de ce flou sémantique, quand on parle de « science économique » aujourd'hui, c'est indéniablement à la théorie néoclassique à laquelle on pense avant tout. Il existe certes d'autres théories économiques (institutionnalisme, Ecole de la régulation...). Mais, outre que ce sont les marginalistes de la fin du XIX^e siècle qui, grâce aux mathématiques, sont censés avoir effectué cette révolution scientifique qui distinguerait l'économie des autres sciences sociales, il faut reconnaître que la théorie néoclassique fait preuve d'une étonnante capacité à se saisir des critiques qui lui sont faites, ce qui la rend aujourd'hui plus dominante que jamais. Ce sentiment est si fort, note Bernard Guerrien (1996, p. 352-353), que les partisans de la théorie néoclassique « préfèrent souvent parler à son propos de "la" théorie économique comme on dit "la" physique ou "la" biologie, car pour eux la théorie néoclassique est la seule à avoir un statut scientifique en économie (notamment en raison de l'usage intensif qu'elle fait des mathématiques) ». C'est cette théorie, qui fait montre de la plus grande détermination dans ce que Isabelle Stengers (1992) appelle « la volonté de faire science », qu'il faut donc étudier en priorité.

La volonté de faire science

L'économie politique naît vers la fin du XVI^e siècle en même temps que se constituent les États-nations. Les auteurs que l'on qualifie de mercantilistes³ s'interrogent sur la façon d'enrichir le prince ou le souverain, lequel doit pourvoir à la prospérité de son peuple, gage de sa puissance qui s'exprime par la possibilité de levée d'impôts et d'hommes en armes. À l'origine, l'économie est donc explicitement une branche de la science politique, une conception que l'on retrouve encore chez Adam Smith (1776, t. II, p. 11) quand il écrit : « L'économie politique, considérée comme une branche des connaissances du législateur et de l'homme d'État, se propose deux objets distincts : le premier, de procurer au peuple un

² Selon Pierre Alphanhéry et al. (1992, p. 125), l'écologie politique « plonge ses racines dans l'histoire universelle de la protestation sociale et représente un amalgame de traditions extrêmement diverses : l'irréductibilisme paysan, le socialisme utopique, le mutualisme et la coopération ouvrière, le marxisme, le gauchisme, le lobbying consumériste, etc. »

³ « Auteurs bourgeois, écrit Serge Latouche (1995, p. 19-20), les mercantilistes veulent gérer l'État et la nation comme une grande maison de commerce et transposer à la société les méthodes des marchands qui ont fait leur preuve : comptabilité et bilans. Ils préconisent des soldes positifs et de solides trésors pour le prince et l'État. »

revenu ou une subsistance abondante [...] ; - le second, de fournir à l'État ou à la communauté un revenu suffisant pour le service public ; elle se propose d'enrichir à la fois le peuple et le souverain. »

Mais, dès cette époque – François Quesnay, nous rappelle Denis Clerc (1995, p. 45), utilise l'expression de science économique en 1767 –, invoquant tantôt (et surtout) la physique et tantôt la biologie, l'économie cherche à se constituer comme une science au statut comparable à celui des sciences naturelles. Pour ce faire, ainsi que nous le conte Louis Dumont (1977), l'économie s'efforce de définir un domaine propre de réflexion, un champ autonome du social, séparé de la morale et du politique, à partir duquel il est possible d'observer des régularités et des lois. Pour l'essentiel, cette quête d'un domaine particulier d'analyse économique s'est faite autour d'un certain nombre de croyances formant une sorte de « grand récit de l'amélioration », comme l'appelle Gérard Berthoud (1995). Outre qu'il témoigne, comme le montre Ragip Ege (1995), de la promotion sociale de l'activité productive, celui-ci s'appuie, d'une part, sur la reconnaissance du bien-fondé de l'enrichissement individuel pour le bien-être collectif et, d'autre part, sur l'étude du « marché », institution la plus apte – sinon la seule, disent certains théoriciens – à pouvoir concilier ces deux dynamiques sociales que sont précisément la recherche de son intérêt individuel et celle de l'intérêt collectif. Le travailleur et le marchand – de moins en moins le premier et de plus en plus le second – vont devenir ainsi les deux grandes figures politiques de la modernité économique.

C'est à la fin du XIX^e siècle, avec Léon Walras notamment et la construction de son « économie politique pure », que la rupture avec l'économie politique va sembler consommée. Dans la correspondance de Walras, éditée par William Jaffé (1965, p. 351), on peut lire ce cri de victoire : « J'ai écrit cet hiver un morceau intitulé *Économie et mécanique* dans lequel j'établis la similitude de ces deux disciplines [...]. Ainsi nous voilà classés officiellement dans les mathématiques appliquées. » Une fois encore, la révolution scientifique mise en scène par Léon Walras prend la physique newtonienne pour référence. Le recours aux mathématiques, qui ne cessera de prendre de l'ampleur, y est présenté comme le garant de la scientificité du discours. Il s'agit de se détacher de la « tyrannie des mots », comme l'écrit Paul Samuelson (1980, p. 17), auteur qui, avec John Hicks, fut justement l'un des instigateurs du programme de recherche qui, au cours des années 1930-40, achèvera le projet de Walras en donnant à la théorie néoclassique la présentation mathématique qui est la sienne aujourd'hui. C'est une axiomatique complète qui se met alors en place et qui culmine, au milieu des années 1950, avec le modèle d'Arrow-Debreu, le modèle de concurrence parfaite, le modèle de référence de la théorie néoclassique. Bien sûr, pour s'insérer ainsi comme science, l'économie a dû consentir un certain nombre de réductionnismes, elle a dû développer un certain « acosmisme » : le temps, l'espace, le monde, comme le note Pierre Dockès (1981, p. 6), sont presque totalement exclus du domaine de l'analyse économique. Mais se défaire ainsi de

certaines qualités du monde, n'est-ce pas éviter certains obstacles épistémologiques étudiés par Gaston Bachelard ? N'est-ce pas le prix à payer pour acquérir le statut de science ? Voyons donc comment procède la science économique néoclassique.

De la science économique néoclassique

La théorie néoclassique a recours à une analyse microéconomique, c'est-à-dire qu'elle se donne pour but d'expliquer les phénomènes économiques et sociaux à partir du comportement de ce qu'elle considère être les « unités de base » de la société, à savoir le consommateur et le producteur ; un présupposé que l'on appelle « individualisme méthodologique ». Ces agents économiques sont considérés comme exempts de toute attache sociale : ce sont des sortes de Robinson⁴. Autre hypothèse importante, leurs comportements économiques sont censés obéir à un principe de rationalité. Tout agent cherche à rendre maximal son plaisir ou son utilité s'il est un consommateur et son profit s'il est un producteur, tout en tenant compte de ses contraintes (contrainte de revenu pour le premier, contraintes techniques pour le second). Pour ce faire, ces individus rationnels vont faire des échanges ; ceux-ci étant considérés comme des moyens mutuellement bénéfiques d'améliorer la situation de chacun. L'économie néoclassique va alors étudier la possibilité de la coordination de ces comportements individuels rationnels suivant le cadre institutionnel – marchand – considéré. L'objectif final de cette théorie étant de déterminer quelle est la configuration institutionnelle susceptible de pouvoir réaliser le plus efficacement possible cette coordination des agents économiques. Comme nous l'avons laissé entendre précédemment, la réponse à cette question réside dans le modèle de concurrence parfaite. Idéale, cette situation de « concurrence parfaite » l'est dans les deux sens du terme : outre que c'est la situation la plus simple, il s'agit aussi d'une configuration sur laquelle peut s'appuyer cette prescription normative (voir encadré 1).

Rompant avec les luttes/concours entre classes sociales qui constituaient la matière de l'économie politique, les conflits entre les comportements d'individus rationnels sont présentés par la science économique néoclassique comme des problèmes techniques qu'on doit pouvoir résoudre rationnellement, mathématiquement.

De l'économie politique malgré tout

Cependant, et même si elle s'en défend, il y a toujours une forme d'organisation sociale bien particulière derrière les modèles de la science économique néoclassique. Qui plus est, cette forme d'organisation sociale est *préexistante* aux agents, ce qui est contradictoire avec l'idée de l'individualisme méthodolo-

⁴ En fait, les théoriciens raisonnent souvent à partir de ménages et d'entreprises – qui sont déjà des phénomènes sociaux. La seule façon de respecter l'individualisme méthodologique est de dire que ces structures sociales sont elles-mêmes déterminées à partir du jeu de la rationalité individuelle ; ce qui revient peu ou prou à faire des ménages et des entreprises des sortes de « marchés ».

Encadré 1. Modèle de concurrence parfaite et optimum de Pareto

Même si tous les travaux des microéconomistes ne peuvent se résumer à cela, la théorie néoclassique est normative. Davantage que ce qui est, elle entend dire *ce qu'il faut faire* pour atteindre une répartition des ressources entre tous les membres de la société qu'elle va juger la meilleure possible. Pour déterminer celle-ci, les théoriciens usent d'un critère de classement connu sous le nom de *critère de Pareto*. « Le critère de Pareto, écrit Bernard Guerrien (1996, p. 376), est un critère *unanimiste* : pour lui, une affectation des ressources est préférable à une autre si elle est préférée par *tous* les membres de la société. » Un *optimum de Pareto* est une répartition des ressources de l'économie telle qu'il n'y a pas d'autre répartition qui puisse lui être préférée selon le critère de Pareto. Voilà la norme sociale à atteindre. Soulignons qu'il s'agit d'une *norme d'efficience*. Un optimum de Pareto peut être très inégalitaire (une répartition où un individu possède toutes les ressources et les autres n'ont rien est un optimum de Pareto !). Reste à savoir comment

atteindre cette norme. C'est là qu'il faut comprendre le rôle central qu'occupe le modèle de concurrence parfaite dans la théorie néoclassique. On peut montrer en effet que, sous certaines conditions (dites d'Arrow-Debreu), les équilibres concurrentiels (ou de concurrence parfaite) sont des optimums de Pareto.

Le modèle de concurrence parfaite est une forme d'organisation sociale particulière qui a pour vocation de décrire un « système de marchés ». Dans ce système, chaque bien a un prix unique, connu de tous, que personne ne peut manipuler. Ces prix sont donnés par une instance centrale, parfois appelée « commissaire-priseur walrasien ». Sur la base de ces prix, les ménages et les entreprises maximisent, qui son utilité, qui son profit, et formulent des offres et de demandes de biens. Celles-ci vont être centralisées et agrégées par le commissaire-priseur pour qu'il puisse coordonner des différents plans des agents. En faisant varier les prix, il va faire en sorte que les différentes offres correspondent aux diffé-

rentes demandes de biens. Un prix et une quantité d'équilibre ayant été obtenus pour chaque bien et pour chaque marché, on dira qu'il y a un équilibre concurrentiel général. Les échanges entre agents se feront alors et aboutiront à une répartition des ressources qui est un optimum de Pareto.

Si les optimums collectifs ne se définissent que par rapport à des optimums individuels et que le marché de concurrence parfaite permet de passer des uns aux autres, il ne reste plus à l'économiste néoclassique, confronté à des problèmes de mauvaise allocation des ressources (prenant la forme de pénurie ou d'excédent), qu'à recourir à un système complet de marché et à un système de prix concurrentiels. C'est ce que cherche à faire, par exemple, l'économiste de l'environnement quand il s'efforce d'établir les conditions d'un échange marchand concurrentiel (définition d'un droit de propriété et d'un prix unique) pour les actifs naturels là où elles sont incomplètes ou inexistantes.

gique. Ainsi, dans l'introduction de leur manuel de microéconomie, Bernard Dupont et Arnaud Rhys (1993, p. 12) ont le mérite de résumer son programme politique à l'aide de la devise « Liberté-égalité-concurrence ». Encore faut-il s'interroger sur ce que recouvrent ces termes. La liberté réside dans le fait que personne n'est forcé d'aliéner sa propriété et de participer aux échanges (ce qui veut dire plus prosaïquement que même si vous n'avez pour vivre que votre force de travail, personne ne vous oblige à aller chercher du travail⁵). Reposant sur une identité de statut, de but et de moyens, l'égalité entre les individus n'est que marchande : les agents microéconomiques ont les mêmes droits, ils sont propriétaires et ont pour finalité l'échange marchand, ils disposent d'un revenu qu'ils vont chercher à employer le plus efficacement possible (qu'importe le montant de celui-ci, l'important – et l'égalité de statut – étant dans l'existence *qualitative* de cette contrainte de budget). Ainsi, écrivent Bernard Dupont et Arnaud Rhys (1993, p. 10), « classes, couches, groupes et autres catégories sociales s'évaporent sous cet angle. Ne reste plus qu'une collection d'individus qualitativement identiques parlant le même langage, celui du nombre. » De

même, il faut se demander de quelle concurrence on parle, puisque le modèle de concurrence parfaite, avec son hypothèse de commissaire-priseur, est une organisation sociale hypercentralisée où les agents économiques s'ignorent les uns les autres (il n'y a pas de négociation bilatérale) et où les échanges ne peuvent avoir lieu en dehors de l'équilibre. Il faut se rappeler que la construction de ce modèle canonique s'explique aussi par la crise des années 1930 et les débats dans l'entre-deux-guerres sur le rôle accru de l'État dans les affaires économiques nationales. N'en déplaise à certains de ses partisans libéraux, l'idéal de la science économique néoclassique se présente ainsi comme un modèle de planification !

Il y a certes d'autres modèles microéconomiques : certains avec beaucoup d'agents (soit du côté de l'offre soit du côté de la demande : ce sont des modèles de concurrence imparfaite : monopole, oligopole, duopole), d'autres avec peu (deux agents qui négocient un contrat). Mais, comme le note Bernard Guerrien (1996, p. 326), « le microéconomiste est [...] obsédé par la concurrence parfaite : quel que soit le modèle [...] qu'il envisage, il compare ses "solutions" (ses équilibres) avec ce qu'elles pourraient être

⁵ On notera qu'il s'agit d'une des hypothèses de base du modèle de concurrence parfaite, puisque l'on y considère que les agents disposent (sans que l'on sache comment ni pourquoi) de « dotations initiales ». Autrement dit, ceux-ci peuvent vivre sans avoir recours aux échanges marchands. Ce qui fait dire au Prix Nobel T. Koopmans (1957) que le modèle de concurrence parfaite figure une économie de petits paysans qui fait des échanges de temps en temps...

⁶ « En effet, écrit-il, rien n'interdit de considérer la théorie des jeux comme une branche de la philosophie, qui a comme objet d'étude la rationalité "pure" – définie comme une maximisation sous contrainte –, et les mathématiques comme principal outil. Car, comme la philosophie, la théorie des jeux est essentiellement spéculative; et sa prétention à construire des "histoires" – tel le dilemme du prisonnier – qu'elle envisage de diverses façons, en n'ignorant pas l'existence de paradoxes, ne rappelle-t-elle pas la démarche des Anciens grecs ou autres, qui aimaient synthétiser leur propos, ou soulever des problèmes, à travers des fables et des paraboles ? »

⁷ Selon Didier Deleule (1979, p. 263), l'article « Oeconomie animale » de *l'Encyclopédie* précise que ce terme désigne « l'ordre, le mécanisme, l'ensemble des fonctions et des mouvements qui entretiennent la vie des animaux, dont l'exercice parfait, universel, fait avec confiance, alacrité et facilité, constitue l'état le plus florissant de santé, dont le moindre dérangement est par lui-même maladie, et dont l'entière cessation est l'extrême diamétralement opposé à la vie, c'est-à-dire la mort. »

⁸ Les métaphores sociales abondent dans les textes de Linné. Même si cette expression ne s'y trouve pas, l'idée y est présente. Voir F.-D. Vivien (1994, p. 15).

s'il y avait concurrence parfaite, puis il propose des moyens pour "réduire l'écart" entre les unes et les autres. Cela vaut aussi bien pour le cas de l'oligopole (marchés contestables) que lorsqu'il y a des externalités (solution de Coase), mais aussi dans la théorie des contrats, où l'indétermination inhérente à la négociation bilatérale est souvent levée en faisant référence à une hypothétique "pression concurrentielle". » De toutes les « fables » construites par la théorie néoclassique, celle du modèle de concurrence parfaite reste donc la plus belle – elle permet d'atteindre un optimum de Pareto : « ce qu'il y a de mieux » socialement – et celle qui sert de référence aux autres. Cet aspect de « fables » – dont il convient de tirer une morale – transparait pleinement dans l'engouement des économistes pour la théorie des jeux que l'on observe depuis les années quatre-vingt. Celle-ci, comme le montre bien l'infatigable Bernard Guerrien, est un discours éminemment spéculatif. Mais hélas, aucune conclusion générale ne peut en être tirée, les solutions – quand elles existent – sont fortement dépendantes des hypothèses très strictes des modèles, dont certaines nécessairement ad hoc ne font que refléter les croyances des agents économiques (et non pas seulement leur rationalité) et les croyances du modélisateur lui-même. À la question « à quoi sert la théorie des jeux ? », Bernard Guerrien (1993, p. 100) répond en posant la question : « à quoi sert la philosophie ? ⁶... Qu'on le veuille ou non, la science économique – néoclassique ou autre – est implicitement un discours sur la morale et sur le politique. Mais, nous allons voir que cela ne l'empêche pas d'apparaître comme un modèle de scientificité.

De la science économique à la science écologique

Le développement de la science écologique est presque contemporain de celui de la science économique. Le rapprochement, on l'a déjà noté, n'est pas que temporel. Dans une certaine mesure, comme l'ont souligné Donald Worster (1977) et Jean-Paul Deléage (1991), la science écologique s'inspire de la science économique. Nous allons voir dans un premier point que, d'une certaine façon, ces deux savoirs se fondent sur la même interrogation. Confrontées toutes deux à des systèmes complexes comprenant un très grand nombre d'éléments en interaction et en évolution, ces deux sciences s'interrogent sur l'émergence de l'ordre à partir du désordre. De là à développer des réponses proches, il n'y a qu'un pas, qui, comme nous le verrons dans un second point, finira par être franchi par une certaine écologie. En reprenant la distinction opérée par Patrick Blandin (1992, p. 271), on peut dire en effet que la science écologique est animée par deux traditions de pensée. La première, qui plonge ses racines dans la tradition de l'histoire naturelle et l'œuvre de Darwin notamment, peut être qualifiée de démarche naturaliste. Procédant par inventaire, celle-ci cherche à mettre en évidence et à comprendre la spatialité et l'historicité des objets qu'elle étudie. Ayant

partie liée avec la biogéographie et l'histoire naturelle, au sens où l'entend, par exemple, Stephen Jay-Gould (1980), l'écologie est alors, selon la définition qu'en donne Michel Serres (1991, p. 13), une science du temps et du lieu du vivant, une topique et une chronique de la vie. La seconde démarche considère le monde vivant dans une optique structuraliste, fonctionnaliste et fortement hiérarchisée. Elle a recours à l'abstraction et à la modélisation. Cette seconde façon de concevoir la science écologique est elle-même traversée par deux traditions : l'écologie populationnelle et l'écologie écosystémique. Nous allons voir qu'on peut y trouver l'influence des méthodes et des modèles économiques néoclassiques.

De l'économie de la nature

Nous avons souligné la proximité étymologique entre les termes économie et écologie. Pour bien en saisir la teneur, il convient maintenant de revenir sur l'expression d'économie de la nature, à laquelle Haeckel faisait référence pour forger le terme « écologie ». Au XVIII^e siècle, le terme « économie », comme le rappelle Catherine Larrère (1995, p. 56), renvoie en même temps à la théologie naturelle et à la physiologie⁷ – un sens qu'on trouve, par exemple, chez François Quesnay, auteur d'un *Essai physique sur l'économie animale* paru en 1736 – et désigne un « ensemble d'éléments organisés en vue d'un résultat harmonieux ». Il est alors remarquable de constater la proximité du questionnement des premiers naturalistes et des premiers économistes. Tous deux lecteurs de Thomas Hobbes, ces contemporains que sont Carl von Linné (1707-1778) et Adam Smith (1723-1780) se posent sensiblement la même question, à savoir qu'est-ce qui fait que le monde qu'ils observent donne à voir un certain ordre et non pas un chaos. Linné se demande pourquoi « l'horrible guerre de tous contre tous » que se livrent les espèces vivantes ne dégénère pas en un déchaînement absolu de violence. De son côté, Smith se demande ce qui fait que les hommes vivent ensemble sans s'entre-tuer et, qui plus est, s'enrichissent.

Linné (1760) trouve la réponse dans la providence divine. L'ordre naturel est garanti, selon lui, par une « police de la Nature » instituée par le Créateur. Son Omniscience et Sa Très Grande Bonté ont fait que, sur la Terre, le nombre de proies et de prédateurs des différents règnes est très justement proportionné, empêchant ainsi la prolifération des uns et de trop grandes destructions de la part des autres. Cette sorte de « division du travail »⁸, ainsi organisée par Dieu à l'intérieur de la grande chaîne des êtres, permet le maintien d'un équilibre de la nature et le bon déroulement des immuables cycles naturels (propagation, préservation et destruction). Voilà pourquoi Linné (1749, p. 57-58) parle d'économie de la nature, entendant par là « la très sage disposition des êtres naturels, institué par le Souverain créateur, selon laquelle ceux-ci tendent à des fins communes et ont des fonctions réciproques. »

La réponse d'Adam Smith au problème posé est, si l'on peut dire, plus osée. En effet, si l'on en croit Jean-Pierre Dupuy (1987, p. 329-330), Adam Smith fait figure – pas moins – de « génial précurseur » de « la science des systèmes » et « des totalités organisées ». Même s'il part d'un présupposé fort proche d'un de ceux de Linné⁹, même si, comme le souligne Jean-Claude Perrot (1984, p. 347-348), il y a encore des relents religieux cachés derrière son idée de « Main invisible », Adam Smith essaie de répondre à la question de l'ordre social en rejetant toute idée de transcendence, qu'elle soit d'ordre divin ou politique. C'est sur terre et au milieu des hommes que doit se trouver cet ordre providentiel ; en précisant que l'ordre social, selon Smith, ne provient ni de la préexistence d'un contrat social (ce qui supposerait, en quelque sorte, que le social se préexiste) ni de la bienveillance des individus (ce qui supposerait et la préexistence de la vertu et la capacité pour les êtres vertueux de savoir ce qui est bon pour tous). Même si la pensée de Smith n'est pas rationaliste (nous y reviendrons), celui-ci répond que c'est la recherche individuelle de son intérêt personnel et la socialisation de cet intérêt par le marché qui sont susceptibles d'assurer spontanément la constitution et le maintien de cet ordre social. En outre, la propension des hommes à échanger et l'extension de la taille des marchés permettent à la division du travail (et donc à interdépendance entre les êtres humains) de se développer et à la richesse des nations de progresser.

D'une certaine façon, on peut dire que Darwin va faire dans le domaine de la science naturaliste le même geste que Smith dans le domaine de l'économie politique. Le XIX^e siècle, si scientifique, va voir se laïciser épistémologiquement la science en général et l'économie de la nature en particulier – qu'on se souvienne de la répartition de Laplace (« Je n'ai pas eu besoin de cette hypothèse ») à la question de Bonaparte demandant ce qu'est devenu Dieu dans son explication du monde. Pour ce faire, on sait – Stephen Jay-Gould, entre autres, l'a fort bien souligné¹⁰ – que Darwin a beaucoup médité ses lectures des penseurs et autres théoriciens du social, les œuvres de Smith et de Malthus en particulier. Pour ce qui concerne sa thèse principale, Darwin ne rejette pas les idées linnéennes d'équilibre naturel, mais il les intègre dans un schéma explicatif dynamique : la lutte pour l'existence que se livrent les êtres vivants préserve les variations qui avantagent les organismes individuels dans les conditions « complexes et quelquefois changeantes » de leurs milieux de vie. Une « sélection naturelle » s'opère ainsi. Bien que beaucoup plus lentement et sans téléologie aucune, la nature fait la même chose que les éleveurs de chevaux ou de pigeons (la variation domestique que Darwin a étudiée dans le premier chapitre de *L'origine des espèces*). Ceci fait, au bout de plusieurs générations, il y a production de nouvelles formes vivantes. Les espèces vivantes ne sont donc pas immuables, elles n'ont pas été créées une fois pour toutes par la providence divine. Les êtres vivants sont les fruits d'une très longue histoire, ils sont aussi porteurs d'une histoire à venir.

Partant d'une question fondatrice commune, on voit donc que les réponses apportées par les premiers théoriciens des disciplines économique et écologique sont à la fois proches et éloignées. Bien qu'elles concernent des phénomènes fort différents, elles font appel à certains mécanismes identiques : interdépendance des êtres, assistance involontaire et division du travail notamment. On comprend dans ces conditions que la tentation de transferts méthodologiques et théoriques entre ces deux domaines ait été forte. Certaines hypothèses et modèles économiques néoclassiques vont effectivement trouver des applications dans certains domaines de la science écologique fonctionnaliste.

L'économie, comme modèle scientifique pour l'écologie

Entre la fin du XIX^e et le début du XX^e siècles, l'écologie va s'institutionnaliser peu à peu comme discipline scientifique à part entière. Dans les années 1930, le terme « écologie » est devenu d'un usage courant dans les milieux scientifiques concernés des pays anglosaxons. La définition de l'écologie comme « économie de la nature » est assez banale, mais il faut y noter un glissement de sens. Ainsi, par exemple, dans leur traité *The Science of Life* (1932), H.G. Wells, Julian Huxley et G.P. Wells déclarent que l'écologie est une extension de l'économie à l'ensemble du monde du vivant¹¹.

Il ne s'agit donc plus seulement de métaphore ou d'image heuristique pour comprendre et décrire l'organisation de la nature, il est désormais question d'extension du domaine de l'analyse économique et, implicitement, d'exportation de sa méthodologie, de ses théories et de ses outils (raisonnement marginaliste, analyse coût-bénéfice...) vers la science écologique. Même si on ne peut la résumer à cela, on peut dire – c'est le propos du livre de Donald Worster (1977) – que ce qui apparaissait déjà d'une certaine manière chez Linné n'a cessé de se renforcer tout au long de l'histoire de la science écologique.

Probablement du fait de la reconnaissance institutionnelle de la crise écologique, cette tendance rationalisatrice de la science écologique va connaître un nouveau bond qualitatif à partir de la fin des années 1960 et du début des années 1970. Comme le montrent David Rapport et James Turner (1977), nombreux vont être alors les emplois de modèles économiques dans le champ de l'écologie théorique. La rationalité économique va faire une entrée en force dans les modèles de l'écologie populationnelle et de l'écologie écosystémique. Il y est beaucoup question de « stratégie », autrement dit d'adéquation rationnelle entre des moyens et une fin – ce que certains considèrent être la définition de la science économique –, et ce, tant dans le domaine des dynamiques biodémographiques avec les travaux de Robert McArthur et Edward Wilson (1967) que de la dynamique des écosystèmes avec les travaux d'Eugene Odum (1969).

⁹ « La conservation et la propagation de l'espèce sont les grands buts que la nature s'est proposés dans la formation de tous les genres animaux », peut-on ainsi lire dans la *Théorie des sentiments moraux* ; cité par Alain Béraud (1992, p. 310).

¹⁰ « En fait, écrit Stephen Jay-Gould (1980, p. 74-75), je pense que l'on devrait considérer la théorie de la sélection naturelle comme le prolongement d'une analogie – consciente ou non de la part de Darwin, je ne saurais le dire – de la doctrine économique du laissez-faire d'Adam Smith [...] : l'équilibre et l'ordre de la nature ne sont pas le fait d'une autorité supérieure, externe [divine] ou de lois agissant directement sur l'ensemble de la société, mais sont le fruit de la lutte des individus entre eux pour leur propre intérêt [en termes actuels, pour la transmission de leurs gènes aux générations futures par le biais du succès d'une reproduction différenciée.] »

¹¹ Selon ces auteurs, l'économie est « the science of social subsistence, of needs and their satisfaction of work and wealth. It tries to elucidate the relations of producer, dealer, and consumer in the human community and show how the whole system carries on. Ecology broadens out this inquiry into a general study of the give and take, the effort, accumulation and consumption in every province of life. » Cité par David Rapport (1984, p. 215).

C'est désormais une véritable théorie du « consommateur » – la notion avait été introduite en 1926 par August Thienemann – qui se construit en écologie à grand renfort de formalisme microéconomique néoclassique, les espèces vivantes allouant les ressources rares et limitées dont elles disposent pour maximiser leur espérance de survie. Cette problématique écologique optimisatrice est représentée graphiquement à l'aide des mêmes concepts que la théorie microéconomique du consommateur : l'ensemble des combinaisons de proies apportant la même satisfaction au prédateur représente la courbe d'indifférence du consommateur, tandis qu'un ensemble de paramètres écologiques (baptisé « fitness contour » qui comprend le temps et l'énergie alloués, l'abondance des proies, la compétition avec d'autres prédateurs, etc.) figure la contrainte budgétaire. Il est même possible, comme le rapportent David Rapport et James Turner (1977, p. 370), de construire des « marchés écologiques » (sic), où courbes d'offre et de demande se croisent pour déterminer le ou les points d'équilibre entre l'effort de prédation et la densité des proies.

Dans le même temps, l'écologie des écosystèmes développée par les frères Odum (1953) est marquée, elle aussi, par ce référentiel économique¹². Dans la tradition des ingénieurs-économistes (Vivien, 1991), on y retrouve une problématique de maximisation énergétique sous contrainte où la kilocalorie est posée comme étalon monétaire et les notions de rendements et de productivité sont centrales. Dans le cadre d'une démarche qualifiée de « bionomie » – un autre vocable équivalent au terme écologie proposé par Haeckel –, que Eugene Odum (1975, p. 209) définit comme « une sorte d'économie élargie qui englobe l'évaluation des coûts des œuvres de la nature aussi bien que de celui de l'homme », les procédures de calculs énergétiques de la « nouvelle écologie » des frères Odum sont aussi appliquées aux sociétés humaines.

Les modèles de gestion des ressources naturelles renouvelables (foresteries, pêcheries) sont un bon exemple et un résultat de cette « communauté épistémique » (petit nombre d'hypothèses, formalisation mathématique, principe de maximisation sous contrainte, méthodologie du « comme si » et du *ceteris paribus*) existant entre sciences économique et écologique. Ce sont essentiellement les modèles de l'écologie populationnelle qui forment la base scientifique à partir de laquelle sont construits ces modèles de gestion qui visent à concilier la dynamique naturelle de la ressource biologique et la dynamique économique de son exploitation rationnelle. Du fait du caractère potentiellement épuisable des ressources vivantes, la « durabilité » a toujours été un thème central de ce domaine d'analyse, un des objectifs de ces modèles de gestion de ressources renouvelables résidant dans la détermination du rendement « soutenable » maximal (*maximum sustained yield*), à savoir la production maximale pouvant être infiniment réalisée à partir du stock de la ressource naturelle considérée. Comme le rappellent Robert Costanza et al. (1993, p. 546), cette problématique – généralement qualifiée de bioéconomie – est à la

base d'une grande partie des modèles de « développement durable » proposés actuellement par les économistes ; le stock de ressource à optimiser étant une quantité globale de « capital naturel ». Dans cette optique, l'*Ecological economics*, qui fait du développement durable un de ses axes de recherche privilégiés, peut très bien mener à un économisme généralisé. Certains des textes fondateurs de ce mouvement – comme celui de Robert Costanza (1984), par exemple – ne lui assigne-t-il pas pour but l'élaboration d'une science générale de l'allocation des ressources, qu'elles soient économiques ou écologiques ?

De la science économique à l'écologie politique

La science économique néoclassique, si l'on croit Bernard Walliser et Charles Prou (1988, p. 66), se définit aujourd'hui de façon formelle, c'est-à-dire sous une forme « méthodologique », comme une procédure susceptible d'être appliquée à tout type de comportement et de problème ; en bref, comme une théorie rationnelle de la prise de décision. Arguant de sa neutralité et de son autorité, l'économiste – comme, par exemple, dans l'ouvrage dirigé par François Bonniex et al. (1995, p. 92) – se présente comme un médiateur entre le scientifique et le politique, entre les écologues et les décideurs. Or, nous avons vu que ce discours économique prétendument scientifique repose sur un certain nombre d'hypothèses sociales et politiques plus ou moins explicites en ce qui concerne les individus et le cadre institutionnel dans lequel ils sont censés agir. Nous voudrions revenir dans un premier point sur ce soubassement idéologique de la science économique. Outre que cela achèvera de dévoiler la « volonté de faire science » qui anime l'économie, cela permettra aussi, pensons-nous, de comprendre un des ressorts de la pensée écologique. Comme a l'habitude de le dire, non sans humour, Jacques Grinevald (1990, p. 7), il faut lire Dumont pour comprendre Dumont, il faut lire Louis pour comprendre René... Autrement dit – et ce sera notre deuxième point – l'écologie politique contribue à la mise en question de l'idéologie économique.

Science économique et idéologie économique

L'idéologie est constituée par l'ensemble des idées et des valeurs communes dans une société. Selon Louis Dumont (1977, p. 13), on peut parler d'idéologie économique à partir du moment où l'on observe un renversement dans la primauté des relations sociales, les relations entre les hommes et les choses prenant le pas sur les relations entre les hommes. Cette révolution dans les valeurs voit l'élaboration d'une nouvelle conception de la richesse qui réside désormais dans la primauté de la richesse matérielle. Cela veut dire aussi que, désormais, un pouvoir économique peut s'opposer au pouvoir politique¹³.

¹² On sait avec quel

mordant Donald Worster (1977, p. 336-337) a pu brocarder l'inspiration

« manageriale » de la

« nouvelle écologie »

odumienne : « C'est

maintenant l'écosystème,

écrit-il, avec ses niveaux

trophiques

interdépendants, qui est

chargé de donner la

représentation la plus

récente de l'ordre naturel

[...] Le système

économique de la nature

est devenu une

organisation coopérative,

un trust industriel, une

chaîne de montage. Les

conflits n'ont plus leur

place dans une économie

aussi bien régiee [...] Un

agent de la circulation ou

un gérant d'entrepôt ne

pourrait rêver d'un monde

aussi bien programmé. En

cet âge où toute

organisation est gérée par

ordinateur et où toutes les

querelles sont

soigneusement arbitrées et

promptement résolues,

l'écologie ne pouvait sans

doute faire autrement que

de parler de

l'environnement en termes

d'échanges de biens et de

services, ou de courant

d'énergie, dans une espèce

de nature automatisée,

robotisée et pacifiée. »

Pour bien comprendre cette révolution idéologique, il n'est peut-être pas inutile de faire retour sur le geste fondateur d'Adam Smith (1776). Rappelons que c'est l'obligation de répondre à une question morale qui l'oblige à entrer sur le terrain de l'économie. Il s'interroge en effet sur ce qui fait que les hommes forment une société ; une question qu'il se posait déjà dans sa *Théorie des sentiments moraux* (1759), un ouvrage où, comme le rappelle Jean-Claude Perrot (1984, p. 339), il essaie de « décrire comment les vertueux et les autres, les naïfs et les roués, les riches et les pauvres vont dans la société et la font aller. » Chez Smith, comme chez Hume, les hommes sont en effet des êtres de passion et de pulsion, des sentiments qui peuvent se montrer destructeurs du lien social. Il en va ainsi tout particulièrement de cette passion qu'est la recherche illimitée de l'enrichissement personnel qu'aucune autre passion – et encore moins la raison – n'est capable de réfréner. Le problème qu'essaie de résoudre Adam Smith est donc de savoir comment concilier le jeu de cette destructrice passion qu'est la cupidité avec la vie en société et le bénéfice pour tous. La solution qu'il propose, comme le rappelle Daniel Diatkine (1991), tient en deux points, qui vont devenir centraux dans l'analyse économique. Le premier point réside dans l'idée de l'accumulation du capital. S'il est un capitaliste, l'homme riche épargne (ce qui est déjà en soi une vertu) et, en cherchant à faire fructifier son capital, il donne du travail à d'autres individus en les salariant. S'il prend la forme d'une accumulation de capital, l'enrichissement personnel perd alors son caractère immoral. Encore faut-il que les règles d'échange – et tout particulièrement celles qui commandent le salariat – soient justes. C'est là que prend place la deuxième grande idée de Smith, qui réside dans la définition du « marché » comme un champ de force défini par la concurrence. La concurrence que se livrent les individus sur le marché fait graviter les prix marchands autour des prix naturels et instaure ainsi une sorte de « justice/justesse » des prix qui s'impose à tous. Même si les agents économiques ne sont pas vertueux, la concurrence à laquelle ils se livrent impose des règles d'échange qui le sont. Ainsi, sans que cela soit l'objet d'un quelconque volontarisme émanant d'une instance supérieure à l'individu ou de l'individu lui-même, la recherche de l'enrichissement illimité de certains, pourvu qu'elle prenne la forme d'une accumulation du capital et qu'elle passe au crible du marché concurrentiel, va dans le sens de l'amélioration de la condition de tous. « Ainsi, écrit Adam Smith (1776, t. II, p. 245), sans aucune intervention de la loi, les intérêts privés et les passions des hommes les amènent à diviser et à répartir le capital d'une société entre tous les différents emplois qui y sont ouverts pour lui, dans la proportion qui approche le plus possible de celle que demande l'intérêt général de la société. » C'est l'image de la « Main invisible » qui est présentée là. Plus que d'une absence de toute morale, comme on a parfois tendance à le dire, c'est bien l'élaboration et l'établissement d'une nouvelle morale qui sont en jeu à travers le texte de Smith. Celle-ci repose sur la correspondance qui existe entre l'enrichissement personnel et l'enrichissement collectif

(une idée qui, avec David Ricardo (1817), peut être aussi transposée au plan international dans les relations entre nations).

Même si le jeu subtil des passions humaines n'y a plus sa place (la microéconomie pose d'emblée l'hypothèse de la rationalité des comportements), on retrouve cette même idée dans le modèle d'équilibre général de la théorie néoclassique, dont le versant normatif, comme nous l'avons vu, repose à la fois sur la rationalité individuelle et sur la détermination d'optimums collectifs au sens de Pareto. Voilà le credo fondateur de l'économie politique et de la science économique : quand elle s'inscrit dans l'institution du marché concurrentiel, la recherche du bien-être individuel est la garante du bien commun. Ainsi, à quelques domaines près, le jeu des intérêts individuels dissout complètement le recours au politique proprement dit. L'expression « société de marché », comme le rappelle Pierre Rosanvallon (1989), doit donc s'entendre comme un modèle politique à part entière. Alors qu'elle se présente comme science de la gestion de la Cité (Walliser et Prou, 1988, p. 66), la science économique néoclassique est en réalité un discours sur les fondements mêmes de la Cité.

L'accumulation du capital et l'échange marchand étant les deux pierres angulaires de l'édifice smithien et de tout le discours économique qui y fera suite, ce qui importera désormais pour légitimer et maintenir l'ordre social, ce sont les relations entre les choses – la « logique des choses mortes », comme dirait René Passet (1985) –, les relations entre les marchandises, les relations entre les valeurs d'échange qui se font face. L'harmonie règne grâce à l'institution du marché, parce que, en quelque sorte, le social y est mis à distance de lui-même. Le modèle d'équilibre général va aussi loin que possible dans ce sens, puisque, d'une part, comme nous l'avons noté, les agents s'ignorent les uns les autres et que, d'autre part, la science économique néoclassique repose sur un « individualisme philosophique » fondamental, à savoir sur l'idée d'un homme « libre » instituant rationnellement la société et son rapport au monde, son rapport aux autres hommes et à la nature. Aucune obligation vis-à-vis d'autrui, aucune dette envers quiconque, aucune racine, aucune identité particulière, tel est le portrait-robot de l'*Homo economicus* que dessine l'individualisme méthodologique néoclassique. De ce point de vue, et pour reprendre la terminologie de Pierre Alphanodéry, Pierre Bitoun et Yves Dupont (1992) et de Bruno Latour (1993), l'économie apparaît comme une philosophie de « l'arrachement ».

L'écologie politique, comme critique de l'idéologie économique

L'écologie politique – l'expression apparaît sous la plume de Bertrand de Jouvenel (1957, p. 22-23) – s'est constituée en dressant le bilan des coûts écologiques et sociaux de la période de croissance économique sans précédent que les pays occidentaux ont connue

¹³ Adam Smith (1776, t. I, p. 100) écrit ainsi : « Richesse, c'est pouvoir, a dit Hobbes; mais celui qui acquiert une grande fortune ou qui l'a reçue par héritage, n'acquiert par là nécessairement aucun pouvoir politique, soit civil, soit militaire. Peut-être sa fortune pourra-t-elle lui fournir les moyens d'acquérir l'un ou l'autre de ces pouvoirs, mais la simple possession de cette fortune ne les lui transmet pas nécessairement. Le genre de pouvoir que cette possession lui transmet immédiatement ou directement, c'est le pouvoir d'acheter; c'est un droit de commandement sur tout le travail d'autrui, ou sur tout le produit de ce travail existant alors au marché. »

¹⁴ Partant de la définition kantienne de la morale où l'on « suppose une création faite de simples moyens offerts comme un tas de sable à l'ingénuité du petit d'homme », Bruno Latour (1995, p. 20) écrit : « Généralisons à tous les êtres de la création l'aspiration aux règnes des fins. Que trouvons-nous ? Une définition précise des liens pratiques établis par les écologistes avec ceux qu'ils défendent : rivières, animaux, biotopes, forêts, parcs et insectes. Ils ne disent nullement qu'il ne faut pas les utiliser, les commander, les servir, les dominer, les agencer, les répartir ou les étudier, mais qu'il faut, comme pour les humains, ne jamais les considérer comme de simples moyens mais toujours aussi comme des fins. » L'écologie politique, écrit encore Latour (1995, p. 22-23), suspend donc la « certitude concernant les fins et les moyens » et « laisse ouverte la question de la certitude de la solidarité entre les fins et les moyens. Tout se tient ? Non, pas forcément. On ne sait pas ce qui se tient, ce qui se trame. On tâtonne. On expérimente. On essaie. Nul ne sait ce que peut un environnement. »

depuis la Seconde Guerre mondiale. Parmi les nombreux thèmes traités, l'un des principaux et des plus fédérateurs apparaît être la critique du productivisme et du consumérisme. À partir des travaux d'auteurs comme André Gorz, Ivan Illich, René Passet, Serge Moscovici, Marshall Sahlins, etc., ce sont des thèmes connexes sur les notions de rareté et de besoin, sur la réification des rapports humains, l'instrumentalisation et l'abstraction rationaliste, l'aliénation, la libération du travail, etc., qui ont été abordés. Plongeant ses racines dans des traditions critiques de la modernité, une tradition romantique en particulier, comme l'a rappelé Pierre Alphonse (1992), une tradition qu'on doit pouvoir faire remonter à Aristote et à son débat sur la chrématistique, l'écologie politique a remis à l'ordre du jour l'idée selon laquelle le bonheur des hommes ne peut se trouver uniquement dans l'accumulation de biens et de marchandises. De ce point de vue, l'écologie politique trouve sa légitimité dans la critique de l'idéologie économique, entendue comme philosophie politique cherchant un fondement du social dans l'économique et dans l'échange marchand. Critiquant le « Grand récit de l'amélioration » décrit par Gérard Berthoud (1995), l'écologie politique réinterroge donc ce qu'« être humain veut dire ». « L'écologie, confirme Bruno Latour (1995, p. 19), a pour but d'ouvrir la question de l'homme [...]. La cité de l'écologie dit simplement que nous ne savons pas ce qui fait la commune humanité de l'homme et que peut-être, oui, sans les éléphants d'Amboseli, sans l'eau divagante de la Drôme, sans les ours des Pyrénées, sans les palombes du Lot, sans la nappe phréatique de Beauce, il ne serait pas humain. » Pour ce faire, l'écologie politique, poursuit Bruno Latour (1995), réinterroge ce qu'il convient de désigner comme fins et ce qu'il convient de désigner comme moyens¹⁴. Se plaçant plutôt du côté d'une philosophie de l'attachement (Bitoun et Dupont, 1992), l'écologie politique réinterroge donc le fondement même du politique, n'échappant pas toujours, hélas, à la tentation de trouver ce fondement dans la nature elle-même. Cette question prend même un nouveau sens puisque, compte tenu de l'ampleur de certains problèmes d'environnement contemporains, il s'agit aussi de fonder de nouveaux rapports entre la personne et la planète, entre chacun et tous, comme l'écrit Alain Lipietz (1993, p. 24).

Cette posture particulière de l'écologie politique oblige à s'interroger sur les conditions et les possibilités d'un savoir alternatif. D'un certain point de vue, la question qui se pose à elle est la même, nous semble-t-il, que celle qu'adressent Alain Caillé, Bernard Guerrien et Ahmet Insel (1994) aux courants de pensée critiques de la théorie économique dominante confrontés à la constitution d'une « autre économie ». Ces auteurs remarquent en effet que la quête de légitimité dans laquelle se lancent ces pensées critiques les oblige à reformuler leurs propos dans les termes du langage dominant et aboutit finalement à leur « phagocytage » par la théorie économique néoclassique. Alors qu'aujourd'hui, comme le note Simon Charbonneau (1994, p. 353), « les ques-

tions posées par les contestataires des années soixante-dix sont désormais prises au sérieux par l'industrie, la recherche et le politique », un tel phénomène de récupération idéologique oblige à s'interroger sur la voie ouverte à l'écologie politique pour poursuivre sa réflexion sur les conditions du « bien vivre ». Doit-elle s'efforcer à tout prix de se constituer en une science des richesses, en une science des conditions de vie sur terre ; autrement dit en une réflexion qui était, dans une certaine mesure, celle de l'économie politique et qui n'est plus celle de la science économique ? Ou doit-elle résolument se maintenir dans sa tradition critique, dans cette façon particulière qu'elle a de penser l'économie en empruntant d'autres voies que celles de la théorie économique dominante ?

Conclusion

Nous avons essayé de montrer qu'il importe de s'interroger sur l'histoire et la nature du savoir économique. Nous avons essayé de montrer que, ce faisant, c'était aussi s'interroger sur l'histoire et la nature de l'écologie. Cette réflexion épistémologique croisée, qui n'est ici qu'esquissée, débouche nécessairement sur la mise en évidence de liens entre la science et le politique. Qu'il soit en économie ou en écologie, le chercheur doit en avoir bien conscience.

Même si elle se pare de plus en plus de formalismes mathématiques, même si elle se donne de plus en plus des airs de science naturelle, la science économique n'a jamais cessé d'être une économie politique. Même si elle revendique haut et fort son statut de science, l'économie néoclassique raconte des « fables » ayant un fort contenu idéologique. C'est ce que vient nous rappeler, entre autres, l'écologie politique – qui a probablement plus à faire avec l'économie qu'avec l'écologie – en interrogeant cette vision économique de l'homme, de la société et du monde. Cette réflexion épistémologique concerne aussi la science écologique, une science de la nature qui, comme le note Robert Barbault (1996), est de plus en plus confrontée aux enjeux de société. Nous soulignerons toutefois, plus que ne le fait cet auteur, que la rencontre entre la science écologique et le social et le politique ne concerne pas uniquement l'utilisation des connaissances de l'écologie, et qu'elle s'opère aussi à travers certaines représentations économiques et sociales implicites qui structurent l'écologie scientifique. Ainsi, par moments, il est possible de repérer une relation de dépendance de l'écologie vis-à-vis de l'économie, reflet de la pregnance de l'idéologie économique sur la façon dont les hommes conçoivent leurs rapports au monde. Un premier exemple de cette dépendance consiste à considérer l'économiste comme un médiateur neutre et objectif entre le scientifique et le politique. Un second exemple de cette dépendance transparaît à travers l'extension du savoir économique au domaine de l'écologie. Le risque est grand dans ce

cas, à l'occasion notamment de la poursuite d'objectifs de développement durable, que de cette communauté épistémique « impensée » naisse une sorte d'économisme généralisé, une science économique-écologique ou écologicoéconomique, une science de la gestion optimale des hommes, des bêtes et des choses, poussant plus avant encore le mouvement d'artificialisation du monde, de déracinement et de dualisation des sociétés. La nécessité d'un discours critique pour sortir de cette forme de « pensée unique » peut alors – pourquoi pas – amener l'écologie scientifique à se mettre à l'écoute de l'écologie politique...

Résumé : L'économie et l'écologie entre science et idéologie.

On souligne souvent la proximité étymologique des termes « économie » et « écologie ». Elle ne doit rien au hasard. C'est même, dirait Michel Serres, une « inter(ré)férence » entre ces deux savoirs qu'il importe de repérer en un temps où ceux-ci sont de plus en plus confrontés et où on en appelle de plus en plus à leur conciliation et à leur articulation. Un tel regard débouche sur la mise en évidence de liens, plus ou moins revendiqués et assumés, entre la science et l'idéologie.

RÉFÉRENCES

- Alphandéry P. 1992. Écologie et romantisme. *Écologie politique* 3/4, 79-86
- Alphandéry P., Bitoun P., Dupont Y. 1992. *L'équivoque écologique*. La Découverte, Paris
- Barbault R. 1996. L'écologie, une science de la nature à l'épreuve d'enjeux de société. *Natures-Sciences-Sociétés* 4, 4, 372-380
- Barnaud G., Lefeuvre J.-C. 1992. L'écologie, avec ou sans l'homme ? In : *Sciences de la nature, sciences de la société : les passeurs de frontières* (M. Jollivet, dir.), Éditions du CNRS, Paris, 69-112
- Béraud A. 1992. La contribution fondatrice. Origine et développement de la pensée économique d'Adam Smith. In : *Nouvelle histoire de la pensée économique* (A. Béraud, G. Faccarello, eds), t. I, La Découverte, Paris, 204-224
- Berthoud G. 1995. Que nous dit l'économie ? In : *L'économie dévoilée* (S. Latouche, éd.), Autrement, Paris, 61-73
- Blandin P. 1992. De l'écosystème à l'éco-complexe. In : *Sciences de la nature, sciences de la société : les passeurs de frontières* (M. Jollivet, dir.), Éditions du CNRS, Paris, 267-279
- Bonnieux F., Meublat G., Point P. 1995. *La valeur économique des hydrosystèmes : apports et limites de l'approche contingente*. Inra Éditions, Paris
- Caillé A., Guerrien B., Insel A. 1994. Pour une autre économie. In : *Pour une autre économie*. Mauss/La Découverte, Paris, 3-14
- Charbonneau S. 1994. Écologisme et politique. *Natures-Sciences-Sociétés* 2, 4, 351-355
- Clerc D. 1995. Vous avez dit « économie » ? In : *L'économie dévoilée* (S. Latouche, éd.), Autrement, Paris, 41-51
- Costanza R. 1984. Natural resource valuation and management. Toward an ecological economics. In : *Integration of Economy and Ecology: An outlook for the Eighties* (Jansson A.-M., ed.), Askö Laboratory/Université de Stockholm, Stockholm, 7-18
- Costanza R., Wainger L., Folke C., Mälher K.-G. 1993. Modelling complex ecological economic systems. *BioScience* 8, 545-555
- Deléage J.-P. 1991. *Histoire de l'écologie*. La Découverte, Paris
- Deleule D. 1979. *Hume et la naissance du libéralisme économique*. Aubier, Paris
- Diatkine D. 1991. Présentation de la Richesse des Nations. In : A. Smith, op. cit., 9-62
- Dockès P. 1981. Présentation. In : D. Ricardo, op. cit., 3-20
- Dumont L. 1977. *Homo-Aequalis. I. Genèse et fondement de l'idéologie économique*. Gallimard, Paris [traduction]
- Dupont B., Rhys A. 1993. *Introduction à la microéconomie*. Armand Colin, Paris
- Dupuy J.-P. 1987. De l'émancipation de l'économie : Retour sur « le problème d'Adam Smith ». *L'année sociologique* 37, 311-342
- Ege R. 1995. Réflexions sur les conditions d'émergence de l'analyse économique. *Cahiers Charles-Gide* 1, 171-185
- Granger G.-G. 1990. Épistémologie économique. In : *Encyclopédie économique*. I. Economica, Paris, 3-23
- Grinevald J. 1990. À propos de la naissance de l'écologie. *La Bibliothèque naturaliste* 10, 5-12
- Guerrien B. 1993. *La théorie des jeux*. Economica, Paris
- Guerrien B. 1996. *Dictionnaire d'analyse économique*. La Découverte, Paris
- Jaffé W. (éd.) 1965. *Correspondence of Léon Walras and related papers* (vol. III). North-Holland, Amsterdam
- Jay-Gould S. 1982. *Le pouce du panda*. Grasset/Le Livre de Poche, Paris [traduction]
- de Jouvenel B. 1968. L'économie politique de la gratuité. In : *Arcadie, essais sur le mieux-vivre*, Sedes, Paris, 9-23
- Koopmans T.C. 1970. *Trois essais sur la science économique contemporaine*. Dunod, Paris [traduction]
- Larrère C. 1995. Économie – écologie. *L'aventure humaine* 1, 55-64
- Larrère R. 1991. L'écologie ou le geste d'exclusion de l'homme. In : *Maîtres et protecteurs de la nature* (A. Roger, F. Guéry, eds), Champ Vallon, Seyssel, 173-196
- Latouche S. 1995. L'économie paradoxale. In : *L'économie dévoilée*. Autrement, Paris, 15-36
- Latour B. 1993. Arrachement ou attachement à la nature ? *Écologie politique* 5, 15-49
- Latour B. 1995. Moderniser ou écologiser ? À la recherche de la « septième cité ». *Écologie politique* 13, 5-27
- von Linné C. 1972. Économie de la nature. In : *L'équilibre de la nature* (C. Limoges, éd.), Vrin, Paris, 57-101 [traduction]
- von Linné C. 1972. La police de la nature. In : *L'équilibre de la nature* (C. Limoges, éd.), Vrin, Paris, 103-121 [traduction]
- Lipietz A. 1993. *Vert espérance*. La Découverte, Paris
- McArthur R., Wilson E.O. (1967). *The Theory Of Island Biogeography*. Princeton University Press, Princeton
- Odum E.P. 1976. *Écologie, un lien entre les sciences naturelles et les sciences humaines*. HRW, Montréal [traduction]
- Odum E.P. 1971. *Fundamental of Ecology* (3e édition). W.B. Saunders Co, Philadelphia
- Odum E.P. 1969. The strategy of ecosystem development. *Science* 164, 262-270
- Passet R. 1985. L'économie : des choses mortes au vivant. *Encyclopaedia Universalis*, vol. « Symposium », 831-841
- Perrot J.-C. 1992. La Main invisible et le Dieu caché. In : *Une histoire intellectuelle de l'économie politique xvne-xviii siècle*. Éditions de l'EHESS, Paris, 333-354
- Rapport D.J., Turner J.E. 1977. Economic models in ecology. *Science* 195, 367-373

- Rapport D.J. 1984. The interface of economics and ecology. In : *Integration Of Economy And Ecology – An Outlook For The Eighties* (A.-M. Jansson, éd.), Askö Laboratory/Université de Stockholm, Stockholm, 215-223
- Ricardo D. 1977. *Principes de l'économie politique et de l'impôt*. Flammarion, Paris [traduction]
- Rosanvallon P. 1989. *Le libéralisme économique*. Le Seuil, Paris
- Samuelson P.A. 1982. *L'économique (I)*. Armand Colin, Paris [traduction]
- Serres M. 1972. *Hermès III. L'interférence*. Minuit, Paris
- Serres M. 1991. Préface à J.-M. Drouin, *Réinventer la nature*, Desclée de Brouwer, Paris, 9-17
- Smith A. 1991. *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* (2 vol). Flammarion, Paris [traduction]
- Stengers I. 1992. *La volonté de faire science. À propos de la psychanalyse*. Les Empêcheurs de penser en rond, Paris
- Stengers I. (dir.). 1987. *D'une science à l'autre. Des concepts nomades*. Le Seuil, Paris
- Stoffaës C. 1993. Économistes et écologistes : pour une éco-nomie. In : *L'économie face à l'écologie* (Commissariat général du Plan, éd), La Découverte/La Documentation française, Paris, 5-11
- Tansley A. 1935. The use and abuse of vegetational concepts and terms. *Ecology* 16, 3, 284-307
- Vivien F.-D. 1991. Sadi Carnot économiste, enquête sur un paradigme perdu : économie-thermodynamique-écologie. Thèse de doctorat ès sciences économiques, université de Paris-I
- Vivien F.-D. 1994. *Économie et écologie*. La Découverte, Paris
- Walliser B., Prou C. 1988. *La science économique*. Le Seuil, Paris
- Worster D. 1992. *Les pionniers de l'écologie*. Sang de la terre, Paris [traduction]